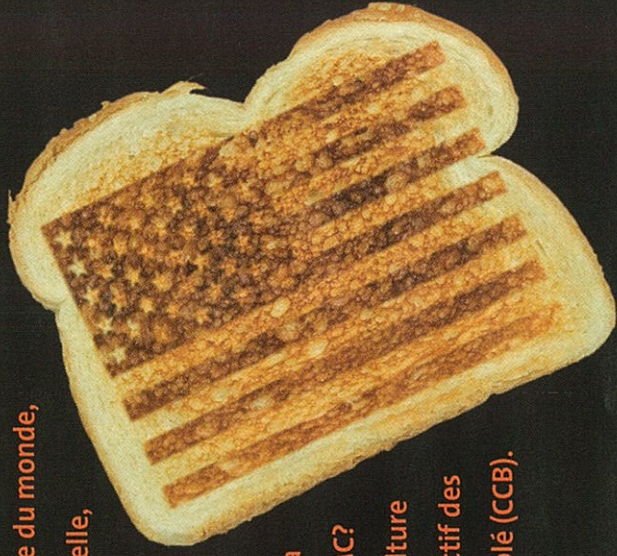


La première puissance agricole et militaire du monde, les États-Unis, en pleine campagne présidentielle, s'apprêtent à voter un nouveau Farm Bill qui outillera les producteurs américains pour les prochains cinq ans. Que fait le Canada, lui? Et le gouvernement conservateur de Stephen Harper tient-il un double langage dans la protection des productions sous gestion de l'offre à l'OMC?

Car les deux ministres fédéraux successifs à l'Agriculture s'acharnent à faire sauter le dernier outil collectif des agriculteurs de l'Ouest, la Commission canadienne du blé (CCB).



George W. Bush

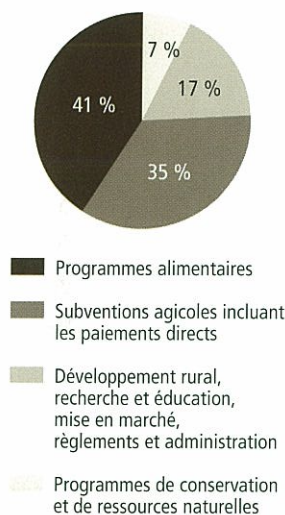
LA PRESSE CANADIENNE/
ABACA/Oliver Doullery

Où en est le Farm Bill américain?

Par Nicolas Mesly

Farm Bill 2002-2007

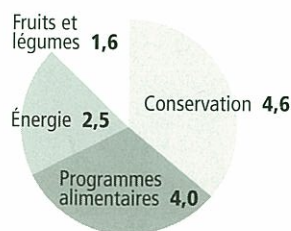
Montant : 274 milliards \$ US



Farm Bill 2008-2013

Montant : 284 milliards \$ US

Où iraient les quelque 10 milliards \$ US de plus?



Source : USDA, American Farmland Trust

Voté tous les cinq ou sept ans à Washington, le *Farm Bill*, ou loi agricole, prescrit les programmes et subventions agricoles de la première puissance agricole et militaire du monde. Elle ne touche pas seulement les producteurs et le prix du panier d'épicerie américains, mais également les nôtres, ainsi que ceux du reste des habitants de la planète.

Le Congrès des États-Unis demande 10 milliards \$ US de plus que le *Farm Bill* précédent. Après avoir fait adopter le plus généreux *Farm Bill* de l'histoire américaine (2002-2007), le président George W. Bush refuse de dépenser un sou de plus au moment où le prix des grains, le revenu des agriculteurs et les exportations agricoles américaines battent tous les records. Au moment d'aller sous presse, la date de la signature de la nouvelle loi a été reportée une deuxième fois le 18 avril 2008. Si les politiciens n'arrivent pas à s'entendre, le président pourrait utiliser son droit de veto et l'ancienne loi pourrait être reconduite pendant un an. Il appartiendra alors au nouveau locataire de la Maison-Blanche, qui sera élu le 4 novembre prochain, de pondre un autre projet de loi.

POURQUOI LES AMÉRICAINS SUBVENTIONNENT-ILS LEUR AGRICULTURE?

Washington priorise la quantité et la qualité d'une production alimentaire sur le territoire américain. Les subventions protègent le revenu des agriculteurs contre les aléas de Dame nature dont les caprices – sécheresse, inondation – affectent fortement les rendements. Ces subventions favorisent la pérennité des entreprises en procurant un revenu régulier sans qu'elles aient à trop s'endetter.

CRITIQUES

Perçue par le grand public comme une aide pour maintenir à flot la ferme familiale, la majeure partie des subventions ne va pas à ceux qui en ont besoin. Les deux tiers des producteurs américains ne touchent pas d'aide. Et du tiers qui en perçoit, 10 % touchent en moyenne 34 190 \$ US¹.

Les grands bénéficiaires des subventions américaines sont les producteurs du « groupe des 5 » grandes commodités : maïs, soya, blé, coton et riz. La base de données de *The Environmental Working Group* (www.ewg.org) répertorie le montant des subventions octroyées aux fermes et entreprises américaines. Par exemple, à elle seule, la compagnie Riceland Foods Inc. a engrangé le montant record de 541 millions \$ US depuis 1995.

Les producteurs de bœuf, de porcs et de poulets ne bénéficient pas de généreuses subventions, mais les producteurs laitiers ont accès à un appui considérable. Les productions animales et végétales ont, par contre, droit à un généreux programme en cas de catastrophe naturelle.

Un récent rapport du U.S. Government Accountability Office (l'équivalent du bureau du vérificateur général du Canada) indique que les récipiendaires de 1,1 milliard \$ US de subventions vivaient six pieds sous terre¹.

Le puissant lobby agricole a dépensé 135 millions \$ en 2006 sous forme de dons et de lobby en dépeignant leurs opposants comme des ennemis de l'Amérique rurale¹.

Les producteurs de fruits et légumes, regroupés sous la bannière de la United Fresh Produce Association, aimeraient que le prochain *Farm Bill* alloue des budgets spécifiques à la promotion, à la recherche et au développement de leurs produits pour tenir compte de la santé des Américains, le peuple le plus obèse du monde.

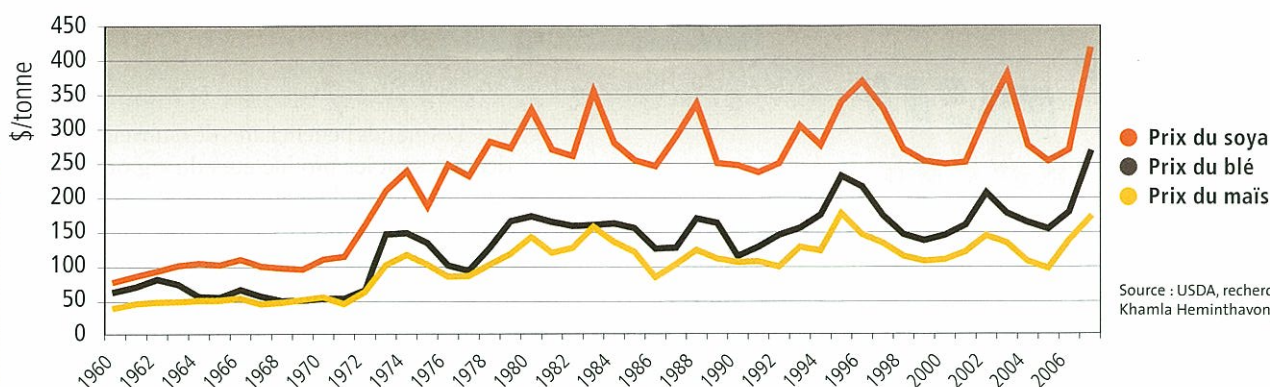
L'American Farmland Trust (AFT), un groupe de producteurs désireux de protéger l'environnement, demande aussi une augmentation des budgets pour préserver plus de terre de la mise en culture du maïs et du soya, céréales choisies pour la production fulgurante de biocarburants préconisée par le président G.W. Bush.

Le *Farm Bill* veut réduire l'aide aux grosses fermes. Celles qui auraient un chiffre d'affaires supérieur à 200 000 \$ US ne toucheraient pas d'aide. Les plus grandes entreprises voudraient que ce montant soit de 1 million \$ US. La question est toujours âprement débattue, mais un comptable créatif peut rapidement la régler.

Les subventions agricoles américaines sont décriées à l'OMC. Le Brésil a eu gain de cause contre les producteurs de coton américain. Le Canada et le Brésil ont entrepris en janvier 2007 des consultations pour examiner les subventions américaines de soutien interne pour le maïs et d'autres produits agricoles. ►

1. GRUNWALD, Michael. *Time Magazine*, « Down on the Farm », le 12 novembre 2007.

ÉVOLUTION DES PRIX DES GRAINS AUX ÉTATS-UNIS



LE MARIAGE CONTROVERSÉ DES BTU ET DES CALORIES

Le mariage des BTU et des calories ne fait pas l'unanimité même dans les rangs américains. « Désolé de briser la fête, mais notre entreprise est en péril! » lance Larry Pope, président et chef de la direction de Smithfield, le plus gros producteur et transformateur de porcs au monde et de dindons aux États-Unis, en s'adressant à une salle comble lors des perspectives agricoles organisées par le Département américain de l'agriculture (USDA) à Washington, en février dernier.

Le discours de M. Pope tranchait sur le ton presque euphorique du président de l'Association américaine des carburants renouvelables, Robert Dinneen, provoqué par l'entrée en vigueur en décembre 2007 de l'*Energy Independence and Security Act*. La nouvelle loi met plein les gaz sur la production de biocarburants au moment où le prix du baril de pétrole fracasse les 100 \$ US. Le but : substituer le quart des importations américaines d'or noir par du pétrole vert, fabriqué pour le moment à partir de maïs. Le tiers de la production américaine est maintenant destiné à la fabrication d'éthanol, ce qui contribue à catapulter les prix du grain jaune à un sommet historique.

Maïs et autres grains représentent de 55 à 60 % des coûts de production d'un cochon ou d'une volaille. Mais cette céréale n'alimente pas seulement les bêtes, elle sert également à fabriquer l'emballage plastique des longes ou des cuisses que le Goliath alimentaire, 12 milliards \$ US de chiffre

d'affaires, vend dans les comptoirs réfrigérés des grandes chaînes comme Costco et Wal-Mart.

M. Pope, malgré des profits enviables, annonçait une réduction de 4 à 5 % de son cheptel de truies pour réduire sa production d'environ un million de porcs dans le but d'éponger un surplus d'animaux et de faire grimper les prix. Et il n'excluait pas la possibilité de déménager une partie de ses pénates soit au Brésil, soit en Chine pour produire des côtelettes dans le plus gros marché de viande de porc de la planète.

« Au cours des 25 dernières années, les transformateurs de produits alimentaires ont préféré absorber une diminution des marges de profits pour protéger leur part de marché plutôt que de refile la facture à leurs clients. La hausse constante des prix des céréales à cause de la croissance mondiale, notamment de la demande en Chine, de leur utilisation pour produire des biocarburants et de la faiblesse de notre dollar qui dope nos exportations agricoles, va changer la donne », explique William Lapp, président de la firme de consultants Advanced Economic Solutions, qui prévoit un taux d'inflation annuel des prix à la consommation de 7,5 % d'ici 2012... à condition qu'il n'y ait pas de sécheresse.

La pire sécheresse en 100 ans en Australie a déjà catapulté les prix du blé, qui sert à fabriquer le pain des nations, à un niveau jamais égalé. Le spectre du manque d'eau fait frémir Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui baigne dans un climat de changement climatique alors que les stocks mondiaux de maïs et des autres céréales sont au plus bas de l'histoire. Phénomène qui contribue à la flambée des prix alimentaires mondiaux qui « ont augmenté de près de 40 % à la fin décembre 2007 ». Seul moyen d'abaisser la pression d'un cran : accroître les rendements actuels ou remettre en production les terres en jachère et développer de nouvelles superficies agricoles (limitées) autour du globe. ■

Pour le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, Bob Friesen, il n'y a pas de contradiction à ce que le gouvernement canadien défende la gestion de l'offre tout en prônant le libre marché à l'OMC. « Beaucoup de pays défendent leur agriculture », dit-il. Selon un nouvel échéancier, les négociations à l'OMC devraient se conclure en décembre 2008.

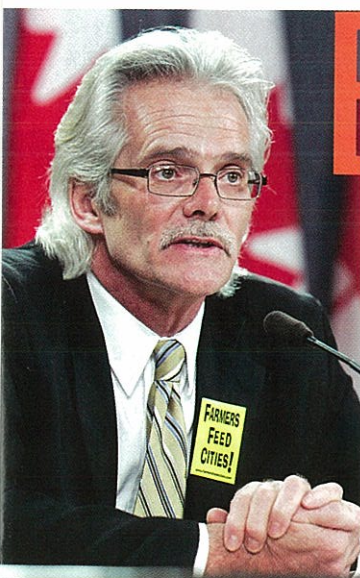
Les deux candidats démocrates à la présidence américaine, Hillary Clinton et Barack Obama, remettent en question l'ALENA au moment où l'économie américaine entre en récession. Toutefois, sur le plan domestique, aucun des deux n'est contre le développement fulgurant des biocarburants instauré par l'actuel président G. W. Bush.





À quand un *Farm Bill* canadien?

Par Nicolas Mesly



Bien que les exportations agricoles renflouent les coffres du Canada et que celui-ci abrite une industrie agroalimentaire prospère, le pays n'a pas de véritable politique agricole, déplore le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, Bob Friesen : « Nous sommes toujours en réaction par rapport aux États-Unis, notre plus gros concurrent. La majorité des producteurs américains savent combien ils vont toucher tandis que nous, nous nageons toujours dans l'incertitude. »

Depuis 2003, les gouvernements fédéral et provinciaux dépensent près de 5 milliards \$ par année pour venir en aide aux agriculteurs canadiens. Une aide souvent versée en catastrophe, par exemple, pour éponger la crise de la vache folle alors que les États-Unis claquaient la porte aux exportations canadiennes de viande de bœuf, après la découverte d'un seul cas de vache folle sur une ferme de l'Alberta en 2003. La majorité des exportations agroalimentaires canadiennes traversent toujours la frontière canado-américaine (59 %). Contrairement au Canada, le géant vert brésilien, premier exportateur de viande de bœuf, de poulet, de café, de sucre et d'éthanol, a choisi, lui, de diversifier ses exportations pour ne pas dépendre d'un seul acheteur. Y a-t-il là une leçon à retenir?

Depuis février 2008, le ministre de l'Agriculture du Canada, Gerry Ritz, fait circuler d'un bout à l'autre du pays un document, *Cultivons l'avenir*, résultat d'une vaste consultation publique amorcée il y a deux ans. Le but est de remplacer le défunt Cadre stratégique agricole (CSA), échu le 31 mars 2008, par une nouvelle politique agricole d'ici le 31 mars 2009. L'objectif d'Ottawa : favoriser le développement d'un secteur agricole et agroalimentaire innovateur, rentable, en espérant que les consommateurs d'ici et de la planète s'arrachent ses produits frappés à l'effigie du drapeau canadien, synonyme de grands espaces et d'eau purs.

« Ça fait longtemps que l'on demande au gouvernement fédéral de reconnaître les efforts des agriculteurs dans le captage et le stockage du carbone », explique Bob Friesen, qui croit qu'un des trois piliers d'une politique agricole canadienne consisterait à rémunérer les agriculteurs en billets verts pour des services environnementaux rendus au reste de la société.

Le Canada, le plus grand délinquant des signataires de l'Accord de Kyoto, fait face à des amendes potentielles d'au moins 35 milliards \$ pour non-respect de ses engagements¹. Et les sables bitumineux de l'Alberta pourraient sérieusement entacher l'étiquette verte de ses produits si le pays cherche à diversifier ses marchés. Le président français, Nicolas Sarkozy, dont le pays sera à la tête de l'Union européenne cette année, tentera de convaincre les 27 pays membres d'imposer des tarifs sur les importations européennes en provenance des pays qui ne respectent pas l'Accord de Kyoto. ►

METTRE L'ARGENT SUR LA TABLE PLUS RAPIDEMENT

« Le secteur canadien de la viande est encore fortement touché », commente Bob Friesen. La crise du bœuf à peine calmée, générant de 8 à 10 milliards \$ de pertes de revenus à la ferme, s'est propagée à la production porcine. En février dernier, Ottawa a débloqué une aide de 50 millions \$ pour que les 11 000 producteurs de porcs au pays réduisent leur inventaire de truies. Le but : réduire le nombre de porcs pour faire grimper le prix des côtelettes. La hausse fulgurante du dollar canadien provoquée par la demande d'un monde assoiffé d'énergie, dont le pétrole et le gaz de l'Alberta, a frappé de plein fouet cette industrie qui exporte plus de la moitié de sa production.

M. Friesen estime que le second pilier essentiel « d'une politique agricole », consiste à offrir aux producteurs des programmes de gestion des risques de l'entreprise liés à la production ainsi que pour compenser les revenus. Le ministre Gerry Ritz et ses homologues provinciaux, dont Laurent Lessard, devraient parachever *Cultivons l'avenir* en juillet prochain à Québec, en pleine festivité du 400^e anniversaire de la vieille capitale. La nouvelle politique comprend entre autres une entente fédérale-provinciale portant sur quatre programmes en transition : Agri-investissement (600 millions \$), Agri-stabilité, Agri-protection et Agri-relance. Au Québec, ces programmes déjà en branle sont gérés par La Financière agricole.

Mais Ottawa lance aussi un cinquième élément de son propre chef en améliorant le Programme de paiements anticipés (PPA) qui permettra aux producteurs de bénéficier de prêts remboursables jusqu'à 400 000 \$ en cas de difficultés économiques graves. Si tous les producteurs en tirent parti, le PPA dégagera une somme évaluée à 3,3 milliards \$ pour faire face à la musique.

Quelque 80 millions \$ sont aussi attribués pour aider le secteur à s'adapter aux nouvelles normes des matières interdites dans la fabrication d'aliments pour les animaux.

MERCI M. BUSH!

Toutefois, M. Ritz et ses homologues provinciaux pourront porter un toast au président G. W. Bush pour avoir fait voter la Loi sur l'indépendance et la sécurité énergétique des États-Unis. Entrée en vigueur en décembre 2007, cette loi met plein les gaz sur la production de biocarburants. Le but : substituer d'ici 2030 le quart des importations américaines d'or noir par du pétrole vert fait maison avec, pour le moment, du maïs.

Le tiers de la récolte de maïs, dont les États-Unis sont le plus gros producteur au monde, est acheminé aux usines d'éthanol qui poussent comme des champignons dans le Midwest américain. Résultat : le prix du grain jaune a atteint un prix record. Dans un contexte de sécheresse en Australie et d'un accroissement de la demande, notamment des Chinois, les prix du blé et du soya fracassent aussi des sommets historiques. Les gouvernements canadiens respectifs n'auraient donc pas à intervenir pour soutenir les céréaliers du pays qui ont connu trente années de vache maigre.

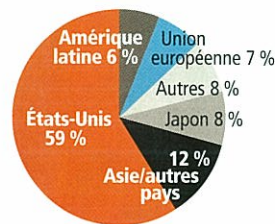
« Il est essentiel que le gouvernement canadien développe sa propre industrie d'éthanol afin d'offrir un nouveau débouché aux producteurs », croit toutefois M. Friesen. Ottawa injecte 500 millions \$ pour y arriver. Mais cet investissement est-il une simple diversion pour garder le cap sur l'exploitation effrénée du pétrole et du gaz, locomotive de l'économie canadienne? La production d'éthanol, pour répondre à la norme fédérale d'essence contenant 5 % de ce biocarburant d'ici 2010, n'est qu'une goutte d'eau en comparaison des volumes produits par les deux superpuissances agricoles, les États-Unis et le Brésil. La hausse fulgurante du prix du blé et du maïs compromet déjà la rentabilité de cette industrie embryonnaire. Et même si les chercheurs canadiens découvrent le procédé magique pour convertir des plantes autres que des céréales et des déchets forestiers en éthanol, qui dit que ce biocarburant canadien sera concurrentiel, notamment avec celui produit à partir de la canne à sucre brésilienne?

DES COOPÉRATIVES AU CŒUR D'UNE POLITIQUE AGRICOLE?

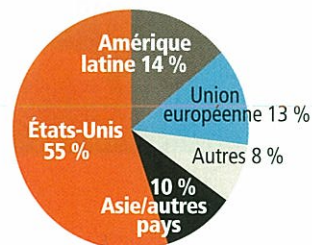
« Il faudrait que le gouvernement fédéral s'inspire du régime d'investissement coopératif du Québec. Une somme de 20 millions \$ investie par les membres d'une coopérative ou d'un réseau coopératif, sous forme de concession de taxes, génère 100 millions \$ d'activités économiques. C'est un formidable levier pour le développement régional! » soutient M. Friesen. Ce dernier considère les coopératives comme un élément essentiel du troisième pilier, dénommé croissance stratégique, pour soutenir une politique agricole digne de ce nom.

L'ironie est double. Primo, si les trois grandes coopératives de manutention des grains, qui ont dominé le paysage des Prairies des années 30 à 2000, ont aujourd'hui disparu, c'est en grande

Exportations agroalimentaires canadiennes 2006
(31,94 milliards \$CAN)



Importations agroalimentaires canadiennes 2006
(24,52 milliards \$CAN)



Source : Statistique Canada, recherche et conception, Khmla Heminthavong

partie par manque de capital pour faire face aux enjeux de la mondialisation. En mai dernier, elles ont achevé leur mutation sous la bannière d'une seule compagnie, Viterro inc., une entreprise au chiffre d'affaires prévu de 4 milliards \$ en 2008 et dont les actions grimpent à la bourse de Toronto. M. Friesen espère qu'Ottawa adoptera la mesure québécoise pour relancer des coopératives, dites de seconde génération, dans la pampa canadienne.

Secundo, le manque de capital des coopératives, un phénomène nord-américain, demeure une épine dans le pied. Même avec la mesure québécoise avant-gardiste, « à moyen terme l'existence des coopératives est compromise au Québec », constate le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. La raison, selon l'organisme : le système de mise en marché collective géré par l'Union des producteurs agricoles (UPA) coupe le lien d'usage entre une coopérative et ses membres. Quel intérêt alors pour des agriculteurs de former une coopérative pour commercialiser leurs produits? C'est le cas de Citadelle, une coopérative de transformation de produits de l'érable. Jean Pronovost, le président de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, note le climat « littéralement empoisonné et malsain » dans l'industrie acéricole dont le Québec produit 85 % de la production mondiale. M. Pronovost relève aussi l'impossibilité pour Olymel, une filiale de La Coop fédérée, « d'obtenir plus de 1,2 million de porcs par année pour produire du "porc coop" même si ce porc est vendu à meilleur prix », entre autres dans le lucratif marché japonais.

Des coopératives québécoises, incluant Agropur, troisième producteur laitier au pays, ont déjà jonglé avec la possibilité de devenir des entreprises à capital-actions. À ce jour, les membres ont rejeté l'idée.

ÉTIQUETAGE ET SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES

« Nous croyons que les Canadiens ont le droit de savoir si les produits qu'ils consomment sont fabriqués avec des OGM ou non », explique le président de l'Association canadienne des consommateurs (ACA), Bruce Gran. Malgré des demandes répétées auprès des instances fédérales, il précise n'avoir jamais reçu de réponses sur l'étiquetage obligatoire des OGM, bien qu'un sondage réalisé en 2003 indique que plus de 90 % des citoyens sont pour cette mesure. M. Gran déplore aussi que l'étiquetage d'un jus de pomme « Produit du Canada » puisse contenir 50 % de jus

chinois. Et il s'inquiète aussi de l'influence des biocarburants sur le prix d'une miche de pain et d'autres denrées.

Par ailleurs, le gouvernement canadien fait un piètre travail policier aux frontières. Des importations déloyales de protéines laitières, de viande porcine, de miel chinois produits avec une hormone de croissance, un antimicrobien et un antibiotique, interdits d'usage au Canada, s'importent non seulement le travail des producteurs, mais posent un danger dans l'assiette des consommateurs. Le Canada continue d'importer des légumes fumigés au bromure de méthyle, un pesticide létal catégorisé par l'ONU comme nocif à la couche d'ozone en vertu du Protocole de Montréal et qui devait être éliminé au plus tard en 2005. Cette situation est jugée inacceptable par le président de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, Jean Pronovost, qui constate l'état des lieux sous la juridiction d'Ottawa.

UNE MYOPIE AHURISSANTE

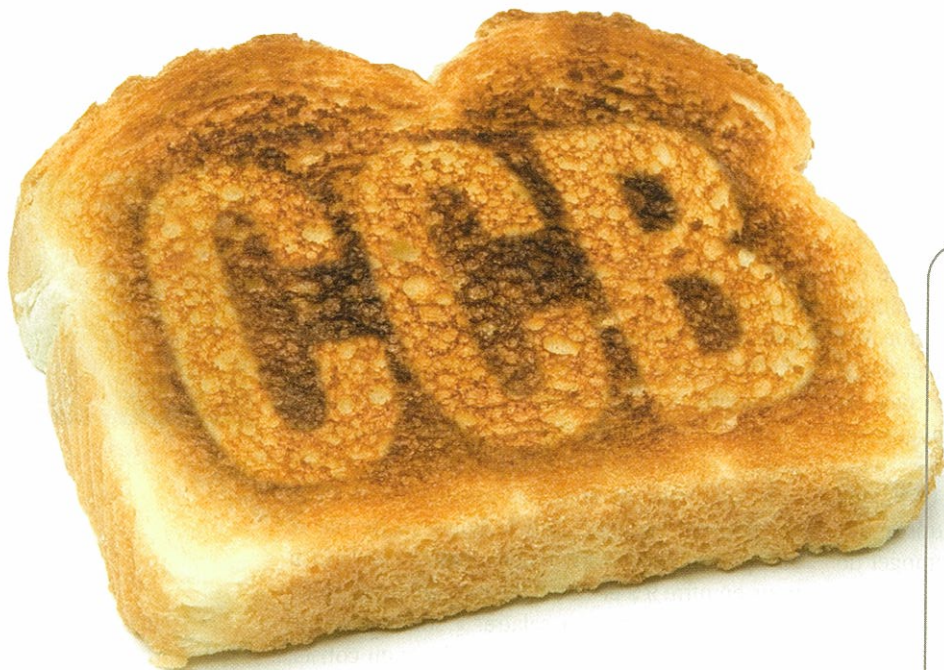
Des groupes de producteurs et d'écologistes participant à cette consultation s'interrogent aussi sur le rôle de leur pays dans un monde qui, selon la FAO, passera de 6 à 9 milliards d'habitants d'ici 2050. Second plus grand pays, le Canada est déjà un des cinq greniers de la planète, fournissant le blé qui sert à fabriquer le pain et les pâtes de plus de 70 nations. Mais il dispose aussi de 7 % des réserves mondiales d'eau douce, source des prochains conflits du XXI^e siècle. Ottawa est le seul gouvernement au monde à permettre à son industrie du pétrole et gaz de polluer le liquide vital pour extraire les dernières molécules d'hydrocarbure dans les meilleures terres agricoles du centre de l'Alberta, ainsi que dans les sables bitumineux au nord de la province. Peut-on alors parler de cultiver l'avenir? ■

I. FRANCOEUR, Louis-Gilles. « Kyoto : une amende d'au moins 35 milliards attend le Canada », *Le Devoir*, le mardi 11 mars 2008.

Le Québec est le premier producteur mondial de produits de l'érable. Mais, en 2005-2006, ce secteur a mobilisé 48 % des audiences publiques, 65 % des enquêtes d'ordonnance et 67 % des causes d'arbitrage de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, un tribunal administratif qui règle les différends entre producteurs et transformateurs.



PHOTO : MARTINE DOYON



La Commission canadienne du blé en un clin d'œil

- Ventes annuelles : plus de 4 milliards \$;
- Contrôle les ventes de 75 000 céréaliers;
- Détient 20 % du marché international du blé, 65 % du blé durum, 30 % de l'orge de malt et 15 % de l'orge destiné à l'alimentation animale;
- Administrée par un conseil d'administration composé de 15 membres : 10 producteurs élus, 5 désignés par le gouvernement;
- Le président et chef de la direction est nommé par le gouvernement;
- Jouit de l'achat exclusif et de la vente du blé ainsi que de l'orge brassicole et de malt semés au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta;
- Les pratiques commerciales de la CCB font l'objet de poursuites judiciaires, sous l'ALENA. Le sort de la CCB, dépeinte comme un « monopole d'État », fait l'objet de négociations à l'OMC.

La Commission canadienne du blé

sous la guillotine des conservateurs

Par Nicolas Mesly

« **L**a Commission canadienne du blé (CCB) serait éliminée illico sous un gouvernement conservateur majoritaire. Tous les producteurs qui opèrent sous gestion de l'offre au Canada marchent sur des œufs! » prévient Ken Sigurdson, un producteur céréalier du Manitoba qui lance un cri d'alarme dans l'univers virtuel du Web à l'adresse www.savemecwb.ca.

La menace, elle, est bien réelle. Depuis son accession au pouvoir en 2006, le gouvernement conservateur minoritaire de Stephen Harper tente par tous les moyens de saborder le dernier outil de vente collectif des producteurs de l'Ouest canadien. Le but : réduire la Commission canadienne du blé au rôle d'une compagnie de grains. Comment? En lui retirant des mains le monopole de ventes du blé et de l'orge produit dans les trois provinces de l'Ouest canadien. La CCB commercialise bon an mal an environ 20 millions de tonnes de grains et répartit les profits des ventes de près de 4 milliards \$ auprès de ses 75 000 membres.

Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur limogeait le président-directeur général de la CCB, Adrian Measner – jugé trop près des libéraux – et obligeait le conseil d'administration

à verser un salaire au nouveau dirigeant par décret, sans aucune consultation. « Quel genre d'affréteur nomme un capitaine pour couler son propre bateau? » se demande Sigurdson. Par décret aussi, le gouvernement bâillonnait la CCB en lui interdisant de défendre ou de faire la promotion de son travail « monopolistique » auprès des agriculteurs. En mars 2007, l'ex-ministre de l'Agriculture, Chuck Strahl, annonçait les résultats d'un plébiscite sur la commercialisation de l'orge tenu auprès de 30 000 agriculteurs. Plus de 60 % étaient d'accord pour retirer le monopole de la CCB sur la vente de ce grain, sans toutefois éliminer l'organisation du marché. ►



D'un côté, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada et ministre de la Commission canadienne du blé, Gerry Ritz, a la ferme intention de briser le monopole de la CCB. De l'autre, M. Ritz promet aux producteurs laitiers du Canada de défendre la gestion de l'offre à l'OMC.

Plus de 90 % de la production de l'orge est cultivée dans l'Ouest canadien. Cette céréale est principalement destinée à l'alimentation animale et sa vente est libre sur le marché domestique. Par contre, la vente d'orge brassicole et de malt destinée au marché de fabrication de bière, tant au Canada qu'à l'étranger, passe par le guichet unique de la CCB.

« La mise en marché collective de la CCB nous fait perdre des occasions d'affaires auprès des compagnies de malt et nous prive d'engranger de meilleures primes pour un approvisionnement constant d'orge de qualité. Sans la CCB, on pourrait doubler la capacité de l'industrie du malt au Canada », explique Jeff Nielsen, président de l'Association des producteurs d'orge de l'Ouest, un des plus virulents critiques de la CCB.

En deux occasions récentes, le gouvernement fédéral a tenté de retirer le pouvoir de comptoir unique sur l'orge par le truchement d'une modification du règlement à la Loi sur la Commission canadienne du blé. Votée en 1998, cette loi remet les rênes de la direction et de l'avenir de la CCB aux mains des agriculteurs. Les juges de la Cour fédérale (31 juillet 2007) et de la Cour d'appel fédérale (26 février 2008) ont refusé cette modification au règlement, invitant plutôt le nouveau ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, à consulter le conseil d'administration et obtenir l'aval des agriculteurs au sujet des modifications proposées, avant de déposer un projet de loi au Parlement.

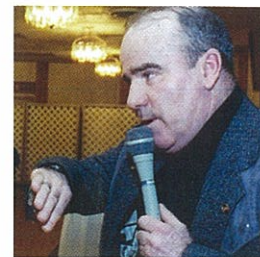
« Les résultats du plébiscite de l'orge ne me surprennent pas parce que, dès le début, la question prochoix posée par le ministre était fallacieuse. Sans guichet unique, la CCB ne serait pas viable dans un contexte de marché libre, car contrairement à une compagnie de grains, nous ne disposons d'aucune infrastructure pour manipuler, entreposer et exporter les céréales », commente Ken Ritter¹, président du conseil d'administration de la CCB.

Ce dernier doute que le marché de l'orge brassicole et de malt doublerait au Canada en raison de la demande. Le pays exporte déjà deux fois plus qu'il produit. « Si nous n'avons pas, comme producteurs-directeurs de la CCB, choisi d'éliminer le guichet unique, c'est que nos analyses démontrent de façon constante que les producteurs augmenteraient leurs coûts et réduiraient leurs profits sur les ventes d'orge. On parle de 60 millions \$ par année dans le cas de cette céréale et de 200 à 300 millions \$ pour le blé. »

APRÈS L'ORGE, LE BLÉ?

Un fossé philosophique sépare entre eux les céréaliers de l'Ouest canadien à l'égard du monopole de la Commission canadienne du blé, créée en 1935, dans un effort de guerre pour approvisionner les troupes alliées. « C'est un dinosaure au même titre que Fidel Castro! C'est une question de justice et de liberté! Les producteurs de blé ontariens, eux, ne sont pas assujettis à la CCB. On pourrait toucher 20 \$ le boisseau de blé et 30 \$ pour un boisseau de durum alors que la CCB nous en offre 9 \$ et 12 \$. Qui accepte de travailler pour la moitié de son salaire? » soutient James Chatenay, un des directeurs dissidents au conseil d'administration la CCB. Le producteur retraité de céréales et de bœuf Charolais, à Red Deer en Alberta, a été condamné par une cour fédérale à 64 jours de prison, en 2002, pour avoir donné un sac de grains à un Club 4-H du Montana.

De nombreux producteurs contestataires préféreraient vendre leurs grains eux-mêmes aux États-Unis. Écœurés par l'hégémonie de la CCB, les conservateurs fédéraux ont fait leur campagne pour permettre de commercialiser leurs grains comme bon leur semble, aidant le parti à gagner 86 % des comptés des Prairies.



James Chatenay

PHOTO: WESTERN PRODUCER

1. Au moment d'aller sous presse, Ken Ritter a été remplacé par Larry Hill à la présidence du conseil d'administration de la CCB à la fin mars 2008. M. Hill, un céréaliculteur de Swift Current en Saskatchewan, membre du conseil d'administration depuis 1999, se décrit comme un ardent défenseur de la CCB.

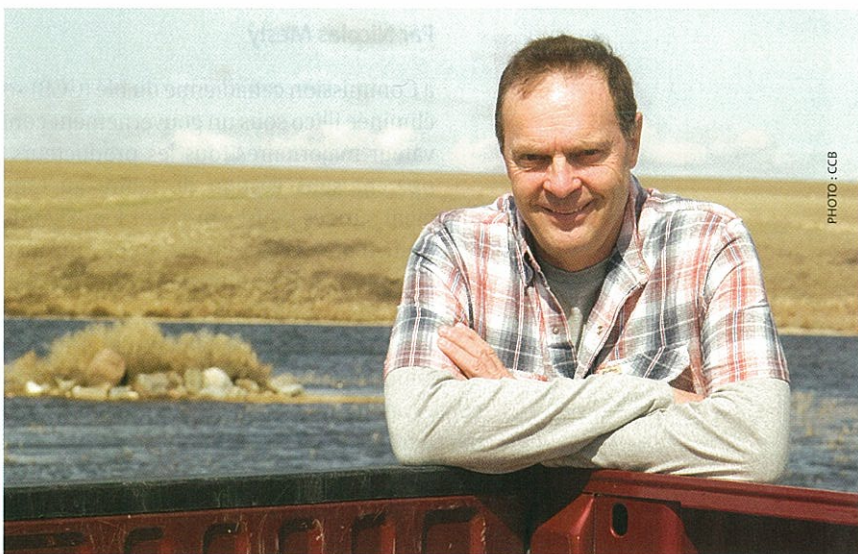


PHOTO: CCB

M. Ritter doute toutefois que les exportations de grains canadiens seraient plus fluides aux États-Unis dont le protectionnisme a déclenché près d'une dizaine de poursuites judiciaires à l'ALENA et dont les tribunaux ont toujours tranché favorablement pour la CCB, concluant qu'elle était un joueur *fair-play*². De plus, se

2. Le sort de la CCB, dépeinte comme un « monopole d'État », fait l'objet de négociations à l'OMC.

demande-t-il : « Lorsque les Américains ont claqué la porte au blé rouge de printemps en 2003, on ne s'est pas retrouvé comme l'industrie du bœuf face à l'ESB. Et quand les Chinois veulent un blé en particulier, ils négocient un prix au guichet unique de la CCB. Si le gouvernement fédéral tient tant à éliminer ce comptoir unique, je me demande par quel outil de gestion de risque et de protection du revenu il va le remplacer? » Et ce, au moment où le gouvernement canadien tente de pondre une politique agricole canadienne.

En entrevue téléphonique, M. Ritter précise également que les producteurs peuvent personnaliser leurs ventes au sein du programme d'Options de paiements aux producteurs offert par la CCB, certains vendant leur blé aussi peu que 5 \$ le boisseau et d'autres à un prix aussi élevé que 22 \$ le boisseau. « Si ce n'est pas ça avoir le choix de commercialiser son grain, alors quelle en est la définition? » se demande-t-il. M. Ritter prévoit que les céréaliers canadiens vont toucher 1,20 \$ de plus le boisseau de blé et 2,00 \$ le boisseau de blé durum, destiné à la fabrication de pâtes, que leurs collègues américains pour la campagne 2008-2009 déjà marquée par des prix records. L'année dernière (2006-2007), la CCB avait réalisé des ventes de près de 5 milliards \$.

UN AUSTRALIEN AUX COMMANDES DE LA CCB

Le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, vient de nommer un nouveau président-directeur général à la tête de la CCB. Entré en fonction le 31 mars dernier, Ian White, un Australien d'origine, est décrit comme un homme ayant une vaste expérience commerciale. Aura-t-il le mandat de démanteler la CCB? Le guichet unique de l'organisation sœur de la CCB, l'Australian Wheat Board (AWB), existe toujours sous très haute surveillance et non sans avoir subi des changements administratifs. L'AWB a trempé dans le scandale irakien *Pétrole contre nourriture*, le plus gros programme d'aide alimentaire jamais monté par les Nations Unies. Une enquête de l'organisation internationale, menée en 2005, doublée d'une enquête du gouvernement australien, en 2006, concluaient que certains dirigeants de l'entreprise avaient soudoyé le gouvernement de Saddam Hussein à la hauteur de 220 millions \$ US pour sécuriser les ventes de blé australien dans le pays de l'excitateur irakien.

« M. White n'a jamais travaillé pour l'Australian Wheat Board et il n'y a pas de rapport entre la situation de l'AWB et celle de la CCB »,

répond M. Ritter, qui faisait partie du comité de sélection du nouveau timonier. Ce dernier croit que la CCB bénéficiera de l'expérience du nouveau venu pour décrocher un maximum de revenus au nom des producteurs. James Chatenay, le directeur dissident, fonde aussi beaucoup d'espoir sur cette nomination pour moderniser, voire faire sauter le guichet unique de la CCB. Cinq des dix administrateurs élus jouent leur siège au conseil d'administration de la CCB lors d'élections prévues à l'automne 2008.

LE POUVOIR DES AGRICULTEURS S'EFFRITE

Le pouvoir des céréaliers de l'Ouest canadien s'est effrité comme un biscuit sec depuis la signature en 1989 par l'ex-premier ministre conservateur, Brian Mulroney, du traité de libre-échange du Canada avec les États-Unis. Les trois grandes coopératives de manutention de grains de l'Ouest canadien, qui permettaient aux producteurs d'avoir un mot à dire sur les frais d'élevateurs et de transbordement des grains vers les marchés ainsi que sur le prix des intrants, ont raté leur mariage au début des années 2000 pour ne former qu'une seule grande coopérative capable de rivaliser avec les multinationales des grains. Elles ont toutes trois muté en compagnie à capital action et sont regroupées, depuis mai 2007, sous la bannière de la compagnie Viterra, 4 milliards \$ de chiffre d'affaires prévu en 2008.

En abolissant le guichet unique pour confiner la CCB au rôle d'une compagnie ou d'un courtier, M. Ritter croit que les primes annuelles de 300 à 500 millions \$ passeraient des mains des producteurs à celles d'actionnaires. ▣

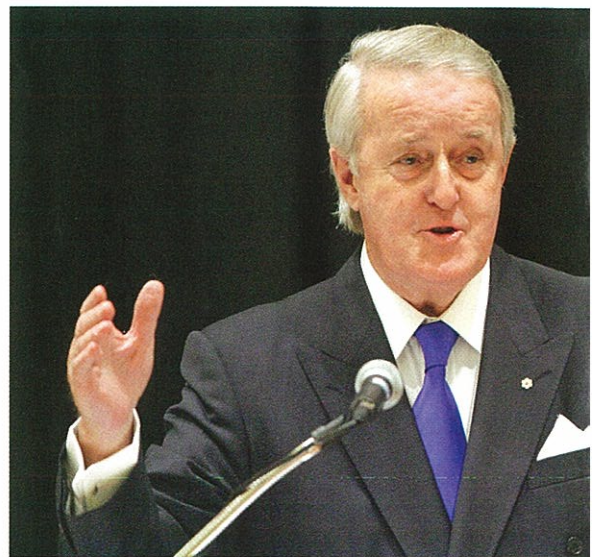


PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE/GLOBE AND MAIL/JP Moczulski

VITERRA INC. : LA MUTATION DES POOLS DE L'OUEST

Saskatchewan Wheat Pool
Début des années 20 à 1994

Alberta Wheat Pool
Début des années 20

Manitoba Wheat Pool
Début des années 20

Agricore
1998

United Grain Growers
(ex-coopérative convertie
en société à capital action en 1992
et détenue à 42 % par ADM)

Agricore United
2001
Détenue à 28 % par ADM

Viterra Inc.
2007

M. MULRONEY ET ADM

M. Mulroney a été invité à joindre les rangs de la compagnie ADM en octobre 1993, peu après avoir démissionné de son poste de premier ministre du Canada. Lors des élections générales, son parti devait subir la plus cuisante défaite électorale au pays, ne faisant élire que deux députés, dont l'actuel premier ministre du Québec, Jean Charest. M. Mulroney est toujours un des dix directeurs du conseil d'administration d'ADM.

Trois hauts dirigeants d'ADM, 44 milliards de chiffre d'affaires (2007), dont le siège social est à Decatur en Illinois, ont été reconnus coupables et la compagnie condamnée aux États-Unis (1996) et au Canada (1998) à des amendes historiques et, par la suite, à des dédommagements records suite à des recours collectifs pour avoir fixé les prix de l'acide citrique, un agent de conservation, et de la lysine, un acide aminé ajouté dans les moulées de croissance du bœuf, du porc et du poulet, au détriment des consommateurs et des producteurs.

Nées dans les années 20, les grandes coopératives de manutention des grains ont commencé leur entrée dans les marchés boursiers au cours des années 90 pour faire face à la mondialisation. Viterra résulte d'une fusion de la Saskatchewan Wheat Pool et d'Agricore United, elle-même détenue en partie par Archer Daniel Midland (ADM). La multinationale a vendu sa participation, 28 % des actions d'Agricore United au prix unitaire de 20,50 \$, soit une somme d'environ 341 millions \$ et « n'a pas pris de participation dans la nouvelle entité Viterra », indique Jessie McKinney, porte-parole d'ADM.



Dans un prochain numéro, nous nous demanderons si le concept de la souveraineté alimentaire tient la route. De quels ingrédients sera constituée la nouvelle politique agricole du Québec, tout en examinant la politique agricole de l'Union européenne.

Le très honorable Brian Mulroney, ex-premier ministre du Canada